



Dernière minute : GT 10 du 6 novembre 2014

Hors-échelle B : enfin, une mesure positive ...

Pendant de longs mois de discussion au sein du groupe de travail avec le ministère sur les missions et la carrière des inspecteurs (GT10), le SNPI-FSU n'a cessé de revendiquer une revalorisation : interventions répétées en réunion de travail, courriers au cabinet, lettre à la ministre,

A la différence d'autres organisations syndicales, le SNPI a maintenu avec détermination, sa demande de mesures concernant tous les inspecteurs alors que le cabinet se limitait à des mesures concernant des emplois fonctionnels.

Nous venons d'obtenir l'accès à la hors-échelle B pour les IEN.

Les conditions de cet accès seraient 4 ans d'ancienneté au 8^e échelon de la HC ou 4 ans de détachement dans un emploi fonctionnel. La promotion sera déterminée sur

des modalités analogues à celles de l'accès à la HC.

Par ailleurs, le cabinet propose des mesures pour faciliter la mobilité entre les corps d'inspection et de direction.

Il propose enfin la création d'un cadre fonctionnel qui, pour les IEN, concernerait essentiellement les IENA avec revalorisation des plafonds indemnitaires et accès à la hors échelle B.

Maintenir l'ensemble de nos revendications indiciaires et indemnitaires

Nous ne pouvons cependant pas nous contenter de ces propositions et continuons à porter, pour les IEN et les IA-IPR, l'ensemble des revendications permettant l'amélioration et l'accélération du déroulement de carrière et une revalorisation indemnitaire.

.../...

Continuer à alerter sur la dégradation des conditions de travail

Depuis la rentrée 2013, le SNPI a multiplié les alertes : lettres aux ministres, délégations au cabinet, délégations à la DGRH. Ainsi, nous avons largement contribué à faire connaître la réalité d'une situation dont le ministère semblait avoir de la peine à mesurer la gravité.

Au-delà de l'alerte, il est aussi nécessaire de montrer par nos analyses que les facteurs de dégradation ne sont pas seulement les conséquences des charges de travail dues à une période de réforme. Ils sont liés aux évolutions de la gouvernance et au déplacement vers les inspecteurs de tâches administratives, ...

A la demande du SNPI, le cabinet a pris l'engagement d'ouvrir rapidement un groupe de travail destiné à préparer une nouvelle circulaire sur nos missions. Nous y porterons nos revendications pour une fonction recentrée sur le pédagogique et s'exerçant dans des relations hiérarchiques reconnaissant l'expertise des inspecteurs.



Élections professionnelles 2014

Votez SNPI-FSU



Lettre d'informations aux adhérents SNPI-FSU
parution bimensuelle

SNPI-FSU
104 rue Romain Rolland
93260 Les Lilas

Directeur de publication : Paul DEVIN